



## Le Marché des Forêts en France

Secteur d'activité très dynamique, le marché des forêts en France n'en est pas moins soumis aux aléas d'une économie nationale, voir internationale. Selon l'indicateur du Marché des Forêts en 2016 élaboré par la SAFER et la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, le prix des forêts est reparti à la hausse en 2015 après 4 ans de stabilité.

### DEPUIS 1997, LE PRIX MOYEN DES FORÊTS FRANÇAISES A DOUBLÉ.

Cette constatation est certainement corrélée à l'augmentation du prix de la terre agricole, très prisée, qui ne cesse d'augmenter. Quant aux forêts situées dans le nord du bassin parisien, elles sont de loin les plus chères, ce qui est certainement lié au fait que ce sont les plus rares !

Une forêt ne s'achète pas au hasard. Le plus souvent, on distingue l'achat de 1 à 10ha qui est lié à la volonté de posséder son petit coin de nature, ou bien de s'approvisionner en bois mais aussi de placer, à l'achat de domaines beaucoup plus étendus, ce qui correspond également à un désir de placement tout en pratiquant un loisir très prisé : la chasse.

“

***Les plus petites surfaces sont généralement acquises par des ruraux, agriculteurs et particuliers***

Ils recherchent avant tout bois de chauffage et placements sécurisés. Les particuliers augmentent ces dernières années de 4% leurs acquisitions et représentent toujours les premiers acquéreurs du marché.

Alors que le marché présentait des prix stables depuis 4 ans, le prix des forêts est reparti à la hausse depuis 2015. Il faut dire que le nombre de transactions ne cesse d'augmenter, dynamisé par le nombre d'échange de parcelles de 1 à 10ha.

Quant au marché des forêts de plus de 100ha, il enregistre une baisse notable. En effet, les gros propriétaires préfèrent garder leur patrimoine en des périodes d'instabilité économique. On reste en effet sur des placements sûrs.

### LE MARCHÉ DES FORÊTS EN FRANCE EST CORRÉLÉ À UNE ÉCONOMIE DE LA FORÊT



Cette dernière prend en compte l'évolution de la société vers des valeurs environnementales mondiales. La COP21 qui s'est tenue à Paris en 2015, en est la preuve et bien avant, le protocole de Kyoto de 1992, en avait posé les jalons.

Désormais, il faudra avant tout, prendre en compte la forêt comme un piège de CO<sub>2</sub>, permettant la réduction d'émission de gaz à effet de serre. En effet, par la séquestration de dioxyde de carbone, grâce à la photosynthèse, et au stockage de carbone dans les arbres et dans les produits à base de bois, la filière bois joue un véritable rôle d'atténuateur du changement climatique. L'accord final de la COP21 reconnaît d'ailleurs la place de l'agriculture et de la forêt dans la lutte contre le changement climatique.

Nous sommes en présence d'un marché soumis aux décisions politiques Européennes et mondiales ce qui implique le respect de certaines règles, certes, mais également des aides notamment le FEADER. Ce fonds Européen soutient tout projet en lien avec la filière bois-énergie ainsi que le renouvellement de la filière bois, notamment pour le financement des pistes forestières et du reboisement.

**Le marché des forêts génère une économie qui engendre de l'emploi et qui est source d'énergie. Autant de facteurs qu'il est bon de prendre en compte dans une vision globale de la forêt en France, d'autant plus que les pouvoirs publics encouragent de plus en plus l'investissement forestier comme réponse aux évolutions environnementales.**